Le relèvement des pensions qu'on a approuvé et l'augmentation proposée dans le projet de loi à l'étude sont loin d'égaler la progression du coût de la vie depuis novembre 1970 alors que le premier ministre avait prétendu que l'inflation avait été terrassée.

• (2110)

N'est-il surprenant que trois ans plus tard, nous proposions un relèvement des pensions pour remédier aux problèmes de l'inflation—trois ans après que le premier ministre a déclaré que l'inflation avait été terrassée. L'inflation va le terrasser lui et il en est temps. Cela s'impose d'ailleurs étant donné que son gouvernement offre un soutien insuffisant aux gens qui en ont le plus besoin.

Nous devons admettre que les propositions du projet de loi ne suffisent tout simplement pas aux besoins des personnes aux prises avec la hausse des prix et du coût de la vie, un mal qui frappe les pensionnés âgés ainsi que le reste de la population qui ne peuvent plus suffire à leurs besoins. Nous devrions également admettre que le relèvement des pensions que nous allons adopter ne résoudra pas le problème. Il ne suffit pas de leur donner \$5 si ce \$5 ne vaut rien. Il ne sert à rien de relever leur pension et en même temps de laisser les prix monter. Cela n'aide en rien nos citoyens âgés.

On ne règlera pas le problème en augmentant simplement les pensions et les salaires. Il faut freiner la hausse du coût de la vie. Il faudrait, je crois, juger le gouvernement sur la façon dont il a promis durant cette session d'urgence de présenter une série de mesures qui juguleraient l'inflation mais qui ne comprend aucune initiative propre à freiner la hausse des prix et la montée du coût de la vie. Ce projet de loi ne suffit pas à répondre aux besoins de la population, car il n'y est fait nulle mention de ceux qui ont besoin de l'assistance du gouvernement en raison d'une invalidité ou d'une infirmité. Si nous adoptons simplement cette mesure et ajoutons l'indexation au régime de pensions de vieillesse, c'est-à-dire une indexation trimestrielle et ne faisons rien pour ceux qui touchent une pension d'invalidité, nous agirons simplement en faveur de nos citoyens âgés, et nous ne ferons rien pour ceux qui sont frappés d'une infirmité ou d'une invalidité.

Nous devons, je crois, étudier ce problème très sérieusement parce que même s'il nécessite la collaboration et l'accord des provinces, il exige assurément avant tout que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de chercher à obtenir ce genre d'accord et une politique commune qui satisfasse mieux les besoins de ces milliers de gens. Qu'il me soit permis de citer le cas d'une personne de cette catégorie, une veuve de 61 ans, de la région de Toronto. Voici la nouvelle qui a paru dans la presse:

«J'ai de la chance si je puis acheter du bœuf haché une fois par semaine, les prix étant ce qu'ils sont aujourd'hui,» dit-elle, dans une interview accordée à la presse hier soir.

Jusqu'à il y a quatre ans, M^{me} Ritchie, qui travaillait dans une banque, touchait \$117 par quinzaine. Puis, elle a subi l'ablation d'un rein, elle a donc dû quitter son emploi.

Maintenant, elle dépense par mois \$43 pour un appartement d'une chambre à coucher, rue Mornelle, \$7.83 pour le téléphone et \$15 pour son transport par autobus. Avec les \$77 qui lui restent, elle achète des victuailles, des objets ménagers et des médicaments autres que ceux que le gouvernement lui paie.

Sécurité de la vieillesse

«C'est terrible, c'est affreux de vivre de cette manière. C'est indescriptible, réellement.»

Ce n'est qu'un exemple parmi des milliers d'autres. A tel point que dans l'un de ses excellents discours, le ministre a fait allusion à cet aspect particulier et a signalé l'importance qu'il revêt non seulement à ces yeux mais aux yeux de ses homologues provinciaux; en effet, il a déclaré ce qui suit.

... certains ministres n'étaient pas particulièrement enthousiastes à propos des dernières augmentations de la pension de vieillesse. Certains alléguaient que nous devrions songer aux besoins d'autres catégories de personnes méritantes, par exemple, aux aveugles, aux infirmes, aux pères et aux mères de famille qui ont perdu leur conjoint...

Dans un autre discours, il a dit ceci:

En premier lieu, le régime de sécurité sociale doit assurer aux personnes incapables de travailler, aux personnes âgées, aux aveugles et aux infirmes un revenu annuel garanti qui soit à la fois juste et généreux.

Il affirme ensuite qu'il est nécessaire entre autres choses dans la révision du régime de sécurité sociale au pays d'intégrer les divers programmes d'assistance afin d'assurer une aide plus généreuse aux invalides et aux infirmes. Je suis d'accord, mais tout en prévoyant un programme législatif qui devrait relever le défi qu'est l'inflation pour ceux qui sont moins capables d'y faire face, ce bill ne fait aucunement allusion à ces gens. En mars de cette année, quelqu'un avait fait la déclaration suivante au sujet de la technologie et des handicapés:

Il faudrait modifier la déclaration canadienne des droits de façon à y inclure tous les droits des invalides . . .

On refuse à ces gens des pensions suffisantes. Je vous supplie de ne pas adopter ce projet sans vous assurer qu'il s'occupe davantage des besoins des invalides et des infirmes.

De fait, nous pourrions fort bien faire appel à une autre autorité éminente, le sénateur David Croll, dont la voix est sûrement écoutée avec respect de l'autre côté de la Chambre comme elle l'est à l'autre endroit. Il aurait dit, d'après un communiqué, et je cite:

Les versements de sécurité du revenu aux veillards sont «démesurément élevés comparativement aux prestations de bien-être versées aux autres groupes».

Le sénateur s'est aussi reporté à la façon dont, en général, on traite injustement ceux qui reçoivent les pensions d'invalidité et d'infirmité financées conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux. A mon avis, il incombe à la Chambre des communes, au Parlement, de sommer le gouvernement de répondre à leurs besoins. J'ajouterais qu'à cet égard il y aurait lieu pour nous de rappeler au ministre un extrait d'un autre discours marquant prononcé par T. S. Eliot, qui disait, et je cite:

Between the Idea and the Action

Between the Conception/and the Creation

Between the Emotion/and the Response

Falls the Shadow.

En lisant le bill à l'étude et en songeant aux besoins des Canadiens partout au pays, surtout à ceux des invalides et des infirmes, nous devons tous admettre qu'entre l'idée du ministre exprimée dans certains discours et l'action qu'il propose ici, s'allonge l'ombre de la déception et du désenchantement.